

Association Normandie Sicile

Siège social :

Mairie d'OUISTREHAM
Place Albert LEMARIGNIER
14150 OUISTREHAM



Assemblée générale du 12 février 2022

Se sont réunies à 14h30, salle du Pavillon à Ouistreham, les personnes suivantes :

Sont présentes : Salvatore et Josiane BELLOMO, Eric et Maria BREANT, Laurent CASSIAT, Jean-Claude CHARRON, Jacqueline DAUGET, Raymond et Lydie DERENNE, Yannick et Nelly DESHOGUES, Edith GRIVAUD, Daniel JOUEN, Jacky LEQUEN, Jocelyne SCHEEPMANS, Joël et Ghislaine SEBIRE

Sont représentées : Danielle CHARRON (pouvoir à Jean-Claude CHARRON), Brigitte LEQUEN (pouvoir à Jacky LEQUEN), Christian LONGUET (pouvoir à Joël SEBIRE), Stéphane MOREA (pouvoir à Josiane BELLOMO, Brigitte Noël (pouvoir à Salvatore BELLOMO).

Soit 17 personnes présentes et 5 personnes représentées. Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par M. Salvatore BELLOMO. Un secrétaire de séance est nommé : Mme Lydie DERENNE.

Mot d'accueil du Président (document joint au présent PV)

Monsieur le Président accueille les participants et, en particulier, deux nouveaux adhérents : M. et Mme SEBIRE. Mme SEBIRE est une descendante de la famille de Tancrede de Hauteville, ces chevaliers Normands qui se sont illustrés en Italie du Sud et en Sicile.

Il fait remarquer que l'association ayant été créée en février 1962, elle a aujourd'hui **60 ans**.

Il indique que l'assemblée va se dérouler en 2 parties : une partie extraordinaire et une partie ordinaire. Il rappelle ensuite l'ordre du jour, tel qu'il a été précisé dans la convocation.

Ordre du jour :

- 1) partie Assemblée Générale Extraordinaire : modification des statuts
- 2) partie Assemblée Générale Ordinaire :
 - Rapport moral 2019/2021
 - Rapport Financier 2019/2021
 - Fixation du montant de la Cotisation 2022
 - Budget prévisionnel 2022
 - Projet d'Avenir de l'Association
 - Questions diverses
 - Renouvellement du Conseil d'Administration

Monsieur le Président déclare l'assemblée générale extraordinaire ouverte.

Présentation des nouveaux statuts par Monsieur Jacky LEQUEN (statuts joints au présent PV)

Les statuts qui datent de 1962, date de création de l'association, ont besoin d'un toilettage, besoin confirmé par la Préfecture du Calvados. Le projet qui est présenté a été validé par le Conseil d'administration qui s'est réuni le 22 janvier dernier. Les statuts révisés comportent 19 articles au lieu de 11, certains ayant été éclatés pour une meilleure compréhension.

Les principales modifications portent sur les points suivants :

- le nom de l'association devient « **association Normandie Sicile** » au lieu de « association culturelle Normandie Sicile »
- L'objet a été reprécisé
- le siège social est transféré à la mairie d'OUISTREHAM
- composition - membres : ajout des membres de droit
- admission : l'association est ouverte à tous, sans condition géographique ni de distinction
- conseil d'administration : nombre maxi porté à 21
- bureau: anciennement comité directeur, le nombre de vice-présidents passe de 2 à 1 ou plusieurs
- *Nouveaux articles afin de préciser les modalités de fonctionnement* : cotisations, affiliation, Assemblée Générale Extraordinaire, règlement intérieur, mise en sommeil, dissolution, déclarations de changements.

L'Assemblée générale donne son accord pour la version révisée des statuts qui vient d'être présentée à l'unanimité.

Monsieur le Président déclare l'assemblée générale extraordinaire close et ouvre l'assemblée générale ordinaire.

▪ *Rapport moral 2019/2021*

Monsieur le Président présente son rapport moral pour la période 2019-2021.

L'association a fait une pause forcée de 2 ans (années 2020 et 2021) en raison de la crise sanitaire provoquée par la pandémie de coronavirus COVID 19 qui interdisait les réunions.

L'association souhaite prendre un nouveau départ et réaliser un nouveau projet avec les Normands de la région de Coutances, berceau de la Sicile normande, afin de faire connaître cette épopée au grand public et, si possible, s'insérer dans le projet des festivités de la région Normandie relatives au millénaire de la naissance de Guillaume le Conquérant, dans le cadre de la Normandie conquérante, projet intitulé « **un millénaire vous contemple** » dont le point d'orgue sera en 2027. Les travaux, et en particulier la réalisation d'un livret historique, ont déjà débuté. Le projet va être présenté plus en détail après la partie financière.

L'Assemblée générale valide le rapport moral du Président à l'unanimité.

▪ *Rapport financier 2019/2021 (document joint au présent PV)*

Le rapport financier est présenté par Mme Edith GRIVAUD, trésorière de l'association.

L'activité a été très réduite pendant les 3 années écoulées comme en témoignent les chiffres présentés. Sur les 3 années, les recettes se sont élevées à 356,28 € et les dépenses à 1 035,73 €, conduisant à un résultat négatif de - 679,45 €.

Les avoirs au 31/12/2021 s'établissent à 3 216,35 € dont 3 096,41 € pour le livret A.

L'Assemblée générale valide le rapport financier et donne quitus au trésorier à l'unanimité.

▪ *Fixation du montant de la Cotisation 2022 (document joint au présent PV)*

La cotisation 2022 est proposée au même montant que les années passées à savoir 15 € en individuel et 25 € pour un couple.

Les modalités de règlement sont précisées, la cotisation doit être payée à la remise du bulletin d'adhésion. Les adhésions sont reçues tout au long de l'année.

L'Assemblée générale fixe les cotisations au tarif présenté et valide les modalités de paiement à l'unanimité.

▪ *Budget prévisionnel 2022 (document joint au présent PV)*

Les dépenses 2022 ont été évaluées à 6 443,60 € comprenant, pour un peu plus de 80% le coût du projet avec Coutances (dont coût des prestations de service pour la réalisation du livret historique estimées à 3 620 € et coût des manifestations et réceptions pour 1 150 €).

Les recettes comprennent les cotisations des adhérents estimées à 600 €. Celles-ci ne peuvent suffire à couvrir les charges courantes et le coût du projet. Des subventions ont été sollicitées auprès des collectivités en relation avec l'association dont Coutances à hauteur de 5 000 € et Ouistreham 1 000 €. D'autres sources de revenus seront recherchées mais ne sont qu'éventuelles à ce stade : vente de livrets (500 € espérés) et sponsors (500 € espérés).

L'Assemblée générale donne son accord sur le projet de budget 2022 à l'unanimité.

▪ *Projet d'Avenir de l'Association (document joint au présent PV)*

Monsieur le Président présente à l'assemblée le projet envisagé avec le pays de Coutances : « l'héritage de la glorieuse épopée des fils de Tancrède de Hauteville en Sicile ».

Méconnue du grand public, cette page de l'histoire des Normands mérite d'être mise en lumière et l'association Normandie Sicile propose d'associer à sa démarche les collectivités de la Manche concernées, Coutances mais aussi Hauteville-la-Guichard, Pirou,

Elle souhaite également que le projet puisse s'insérer dans celui de la région Normandie qui veut promouvoir la Normandie conquérante en fêtant le millénaire de la naissance du duc de Normandie, Guillaume le Conquérant, en 2027, avec l'ambition d'embarquer l'ensemble du territoire normand dans cet événement ... Mais elle oublie les chevaliers du Cotentin, les fils de Tancrède de Hauteville, qui se sont illustrés en Italie du Sud et en Sicile où ils ont bâti un royaume qui fût un modèle de tolérance avec le roi Roger II et ont laissé une empreinte et un patrimoine extraordinaire.

Le projet est découpé en 3 étapes, de 2022 à 2027:

1) Faire connaître la Sicile normande de ROGER II, roi de Sicile

Réaliser, en particulier, un *livret historique* relatant l'histoire des fils de Tancrède de Hauteville, l'histoire du royaume de Sicile avec notamment Roger II et les merveilles laissées par les Normands en Sicile. En assurer sa diffusion sur le territoire (écoles, offices de tourisme, ...).

M. Jean-Claude CHARRON et Mme Jocelyne SCHEPMANS qui ont débuté la rédaction du livret interviennent pour présenter leurs travaux.

Un lancement officiel du projet par un événement à planifier, peut-être en septembre 2022, est envisagé. Il pourrait avoir lieu à Coutances en présence de Madame la Consule d'Italie.

2) Développer l'Appropriation de toute l'histoire de la Normandie

- Mise en place d'un circuit touristique : « Pays de Coutances : le berceau de la Sicile Normande »
- Préparer « le Palio de la Sicile-Normande » dans la Manche

3) Mettre en place des circuits touristiques :

- Découverte des merveilles de la Normandie par les Siciliens
- Découverte des merveilles de la Sicile normande par les Normands

L'Assemblée générale donne son accord sur le projet qui vient d'être présenté à l'unanimité.

Monsieur le Président informe l'assemblée que le réalisateur Fabrice TEMPO, auteur du film « nous étions des étrangers », l'a contacté pour réaliser un documentaire sur l'histoire de la famille Tancrède de Hauteville et Roger II qui pourrait être diffusé par France 3.

Puis il donne la parole à Mme SEBIRE qui fait part de ses origines. Elle indique avoir reçu des documents provenant de son grand-père et de la ville de Coutances relatifs à l'histoire de son illustre famille. Elle les mettra à la disposition de l'association si celle-ci le désire.

▪ *Questions diverses*

Aucune question n'est parvenue dans le délai imparti pour être inscrite à l'ordre du jour.

▪ *Renouvellement du Conseil d'Administration*

Le conseil est renouvelé en totalité. Le nombre d'administrateurs est porté à 21.

Quinze personnes se sont déclarées candidates à l'élection. Aucun nouveau candidat ne se fait connaître en séance. Le vote se fait à bulletin secret.

Résultats : 22 votes exprimés

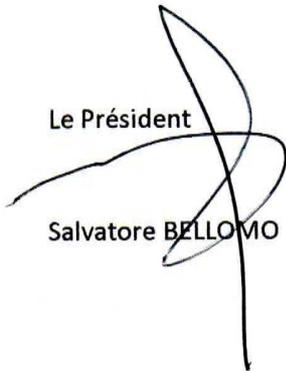
Les 15 personnes candidates sont élues avec 22 voix chacune :

BELLOMO Salvatore, BRICHART Junior, CASSIAT Laurent, CHARRON Jean-Claude, DAUGET Jacqueline, DERENNE Lydie, DERENNE Raymond, DESHOGUES Yannick, DESHOGUES Nelly, GRIVAUD Edith, JOUEN Daniel, LEQUEN Jacky, MOREA Stéphane, NOËL Brigitte, SCHEPMANS Jocelyne.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président déclare l'assemblée générale ordinaire close à 16h30.

Il indique que l'assemblée générale est suivie d'une réunion du Conseil d'Administration afin d'élire les membres du bureau et procéder à la nomination des membres d'honneur.

Le Président



Salvatore BELLOMO

Le secrétaire



Lydie DERENNE
